

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY (HUMAN DATIS)

*50 AVENUE JEAN JAURES 69800 SAINT PRIEST
SIRET : 88539765300019*

*Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels*

*Exercice clos du : 31 décembre 2024
Ce rapport contient 29 pages*

**ASSOCIATION HUMAN DEVELOPMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL
SOLIDARITY (HUMAN DATIS)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31-12-2024

À Monsieur le président de l'Association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 03 décembre 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HUMAN DATIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 8 « Evénements postérieurs importants » de l'annexe des comptes annuels concernant l'obligation légale d'établir une déclaration préalable auprès de la préfecture pour tout organisme souhaitant faire un appel public à la générosité sauf exception. Cette déclaration doit être effectuée avant le début de la campagne de collecte. L'association a collecté des fonds sans déclaration préalable en 2024 et ne régularise qu'en 2025, il s'agit d'une irrégularité administrative.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- 1- Les processus comptables mis en place par la direction et le respect de leur suivi dans la réalisation et le traitement des opérations de collecte et de distribution des dons nous ont conforté dans notre analyse des opérations comptables
- 2- Aussi, nos travaux d'audit nous ont permis de nous conforter sur l'exhaustivité et la réalité de la délivrance des reçus fiscaux conformément aux textes en vigueur
- 3- Nous avons également pu compter sur la disponibilité des dirigeants et avons bénéficié de leur connaissance du secteur et leur maîtrise de l'activité pour mieux cerner les contours de l'association.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président et le bureau de votre association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

¹Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cergy, le 15 juillet 2025

Cabinet DEAC

Mr WALLABREGUE Alioune

Signé par ALIOUNE ALFRED WALLABREGUE
Le 15/07/2025

 Signed with
universign

ALW

Plaquette annuelle

**Association
HUMAN DEVELOPMENT AND
TOGETHER FOR
INTERNATIONAL SOLIDARITY**

**50 AVENUE JEAN JAURES
69800 SAINT-PRIEST**

Siret 88539765300019

Exercice clos le 31/12/2024

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles						
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations	12 656		12 656	44,34	10 840	15,81
. Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	15 886		15 886	55,66	57 703	84,19
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	28 543		28 543	100,00	68 543	100,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	28 543		28 543	100,00	68 543	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	23 591	82,65	20 364	29,71
Excédent ou déficit de l'exercice	-12 897	-45,17	3 227	4,71
Situation nette (sous total)	10 694	37,47	23 591	34,42
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	10 694	37,47	23 591	34,42
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	10 903	38,20	39 552	57,70
TOTAL (II)	10 903	38,20	39 552	57,70
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 946	24,34	5 400	7,88
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	6 946	24,34	5 400	7,88
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	28 543	100,00	68 543	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)		%	
		Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Cotisations		200		200				0,00	
Ventes de biens et services									
- Ventes de biens									
- dont ventes de dons en nature									
- Ventes de prestations de services									
- dont parrainages									
Produits de tiers financeurs									
- Concours publics et subventions d'exploitation									
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible									
- Ressources liées à la générosité du public									
- Dons manuels		182 523		259 489		-76 966		-29,65	
- Mécénats									
- Legs, donations et assurances-vie									
- Contributions financières									
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges									
Utilisations des fonds dédiés		39 552				39 552		N/S	
Autres produits									
Total des produits d'exploitation (I)		222 275		259 689		-37 414		-14,40	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks									
Autres achats et charges externes		10 661		8 802		1 859		21,12	
Aides financières		213 609		208 109		5 500		2,64	
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
Dotations aux provisions									
Reports en fonds dédiés		10 903		39 552		-28 649		-72,42	
Autres charges									
Total des charges d'exploitation (II)		235 172		256 462		-21 290			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-12 897		3 227		-16 124		-499,65	
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)									
CHARGES FINANCIERES:									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements									
Total des charges financières (IV)									
RESULTAT FINANCIER (III - IV)									

COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-12 897		3 227		-16 124	-499,65
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VI)						
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	222 275		259 689		-37 414	-14,40
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	235 172		256 462		-21 290	-8,29
EXCEDENT OU DEFICIT	-12 897		3 227		-16 124	-499,65

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Dons en nature	14 850		13 680			
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL	14 850		13 680			
CHARGES :						
Secours en nature	14 850		13 680			
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL	14 850		13 680			

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles						
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations	12 656		12 656	44,34	10 840	15,81
46110000 DONS A RECEVOIR	12 656		12 656	44,34	10 840	15,81
. Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	15 886		15 886	55,66	57 703	84,19
51200200 SOCIETE GENERALE	15 886		15 886	55,66	57 703	84,19
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	28 543		28 543	100,00	68 543	100,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	28 543		28 543	100,00	68 543	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	23 591	82,65	20 364	29,71
11000000 Report a nouveau (solde créditeur)	23 591	82,65	20 364	29,71
Excédent ou déficit de l'exercice	-12 897	-45,17	3 227	4,71
Situation nette (sous total)	10 694	37,47	23 591	34,42
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	10 694	37,47	23 591	34,42
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	10 903	38,20	39 552	57,70
19500000 Fonds Dédiés	10 903	38,20	39 552	57,70
TOTAL (II)	10 903	38,20	39 552	57,70
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 946	24,34	5 400	7,88
40810000 Fournisseurs	6 946	24,34	5 400	7,88
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	6 946	24,34	5 400	7,88
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	28 543	100,00	68 543	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations		200				200						0,00	
75600000 Cotisations		200				200						0,00	
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens													
- dont ventes de dons en nature													
- Ventes de prestations de services													
- dont parrainages													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation													
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels		182 523				259 489				-76 966		-29,65	
75400000 Ristournes perçues cooperatives						259 489				-259 489		-100,00	
75402100 Dons encaissés-accès à l'eau		49 889								49 889		N/S	
75402200 Dons encaissés-aides orphelins		57 882								57 882		N/S	
75402300 Dons encaissés-accès scolarité		30 537								30 537		N/S	
75402400 Dons encaissés-alimentaires		40 144								40 144		N/S	
75402500 Dons encaissés-diverses		3 822								3 822		N/S	
75402600 Dons culturels et sportifs		250								250		N/S	
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières													
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges													
Utilisations des fonds dédiés		39 552								39 552		N/S	
78950000 Reprise Dotations Fonds Dydiys		39 552								39 552		N/S	
Autres produits													
Total des produits d'exploitation (I)		222 275				259 689				-37 414		-14,40	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises													
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		10 661				8 802				1 859		21,12	
61110000 Abonnement ASSOCONNECT		341				303				38		12,54	
62260000 Honoraires		6 874				5 400				1 474		27,30	
62700000 Services bancaires et assim.		3 446				3 098				348		11,23	
Aides financières		213 609				208 109				5 500		2,64	
65721000 AIDES ACCES A L'EAU		41 945				54 770				-12 825		-23,41	
65722000 AIDES ORPHELINS		65 233				66 028				-795		-1,19	
65723000 AIDES ACCES SCOLARITE		35 373				14 168				21 205		149,67	
65724000 AIDES ALIMENTAIRES		43 026				27 104				15 922		58,74	
65725000 AIDES DIVERSES DE SOLIDARITE		27 523				46 039				-18 516		-40,21	
65726000 Aides culturelles et sportives		510								510		N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés													
Salaires et traitements													
Charges sociales													
Dotations aux amortissements et aux dépréciations													
Dotations aux provisions													
Reports en fonds dédiés		10 903				39 552				-28 649		-72,42	
68950000 Report en Fonds D?di?s		10 903				39 552				-28 649		-72,42	
Autres charges													
Total des charges d'exploitation (II)		235 172				256 462				-21 290			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-12 897				3 227				-16 124		-499,65	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation sur 12 mois (12 mois)	%
PRODUITS FINANCIERS: De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement Total des produits financiers (III)				
CHARGES FINANCIERES: Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-12 897	3 227	-16 124	-499,65
PRODUITS EXCEPTIONNELS: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	222 275	259 689	-37 414	-14,40
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	235 172	256 462	-21 290	-8,29
EXCEDENT OU DEFICIT	-12 897	3 227	-16 124	-499,65

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS : Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL	14 850 14 850	13 680 13 680		
CHARGES :				

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)	%
Secours en nature	14 850		13 680			
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL	14 850		13 680			

Annexe comptable

**Association
HUMAN DEVELOPMENT AND
TOGETHER FOR
INTERNATIONAL SOLIDARITY**

**50 AVENUE JEAN JAURES
69800 SAINT-PRIEST**

Siret 88539765300019

Exercice clos le 31/12/2024

ANNEXE

Période 01/01/2024 au 31/12/2024

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPPEMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY

PREAMBULE

Objet social de l'association

L'association humanitaire HUMAN-DATIS a été créée pour être au service du développement humain, durable et équitable pour les populations les plus défavorisées, notamment en Afrique et en Asie. Elle privilégie une approche intégrée du développement, à travers des programmes d'éducation, de formation, de micro finance, de santé et de protection de l'environnement.

L'association a également pour but d'intervenir dans la lutte contre la pauvreté ainsi que dans les domaines de la santé des personnes âgées, l'environnement, la prévention et dans les domaines de l'enfance, la jeunesse et les loisirs.

Nature et périmètre des missions sociales réalisées

L'association réalise en autonomie ses propres projets et mène d'autres projets en partenariat avec des organisations extérieures, en privilégiant les structures locales déjà existantes.

Les projets de l'association s'articulent autour de six thèmes principaux :

- Aides aux orphelins
- Accès à l'eau
- Accès à la scolarité
- Aides alimentaires
- Aides diverses de solidarité
- Aides aux projets culturels et sportifs

Description des moyens mis en œuvre

L'association organise chaque année des campagnes d'appel à la générosité publique pour financer ses projets. Ses principales sources de financement sont les dons individuels et les dons des entreprises. L'association n'a pas de salariés, elle s'appuie sur le bénévolat de ses membres pour réaliser ses projets.

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice est de 28 543 euros.

Le résultat net comptable est un déficit de 12 897 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/04/2025 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas identifié de faits significatifs susceptibles d'être mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels.

ANNEXE

Période 01/01/2024 au 31/12/2024

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPPEMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Principes

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.

2.2 - Règles et méthodes comptables

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont directement inscrits en charges.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	<i>de 01 à 03 ans</i>
Brevets	<i>07 ans</i>
Agencements, aménagements des terrains	<i>de 06 à 20 ans</i>
Constructions	<i>de 10 à 40 ans</i>
Agencement des constructions	<i>12 ans</i>
Matériel et outillage industriels	<i>05 ans</i>
Agencements, aménagements, installations	<i>de 06 à 10 ans</i>
Matériel de transport	<i>04 ans</i>
Matériel de bureau et informatique	<i>de 03 à 10 ans</i>
Mobilier	<i>de 05 à 10 ans</i>

2.2.3 - Stocks

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

ANNEXE

Période 01/01/2024 au 31/12/2024

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPPEMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide. Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.2.4 - Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2.5 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.2.6 - Indemnités de fin de carrière

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite ; ces engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe, le cas échéant.

2.2.7 - Droits individuels à la formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les engagements en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors bilan, le cas échéant. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

2.2.8 – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées selon le règlement 2018-06. Les comptes de classe 87 enregistrent ainsi l'origine de ces contributions. Il peut s'agir de dons en nature, de prestations en nature ou de la valorisation du bénévolat. Les comptes de classe 86 enregistrent l'utilisation ou l'emploi des contributions. Ce sont les secours en nature, la mise à disposition gratuite de biens, de prestations ou encore le personnel bénévole.

L'association collecte chaque année toutes les informations nécessaires pour la valorisation et la comptabilisation des contributions volontaires en nature, notamment, le nombre d'heures effectuées par les bénévoles et le nombre de bénévoles présents. Ainsi, à chaque heure effectuée par un bénévole est associés un taux horaire moyen correspondant à la qualification et à l'emploi exercé au sein de l'association.

ANNEXE

Période 01/01/2024 au 31/12/2024

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPPEMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY

NOTES SUR LE BILAN

1 - Fonds propres

Règlement ANC 2018-06 art. 431-5

Variation des fonds propres (en €)	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	+20 364	+3 227			+23 591
Excédent ou déficit de l'exercice				-12 897	-12 897
Situation nette	+20 364	+3 227		-12 897	+10 694
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	+20 364	+3 227		-12 897	+10 694

2 - Immobilisations et amortissements

2.1 - Immobilisations

Néant

2.2 - Amortissements

Néant

3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances (en €)	Montant Brut	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance plus D'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers			
Autres créances	12 656	12 656	
Charges constatées d'avance			

ANNEXE

Période 01/01/2024 au 31/12/2024

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPEMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY

4 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes (en €)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	6 946	6 946		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				

ANNEXE

Période 01/01/2024 au 31/12/2024

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPPEMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1- COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Règlement ANC 2018-06 art. 432-2

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	182 723	182 723	259 689	259 689
1.1 Cotisations sans contrepartie	200	200	200	200
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	157 634	157 634	188 839	188 839
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	24 889	24 889	70 650	70 650
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON-LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 – UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	39 552			
TOTAL	222 275	182 723	259 689	259 689
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	213 609		208 109	
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				

ANNEXE

Période 01/01/2024 au 31/12/2024

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPPEMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY

1.2 Réalisées à l'étranger	213 609		208 109	
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	213 609		208 109	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	341		303	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	341		303	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	10 320		8 498	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	10 903		39 552	
TOTAL	235 172		256 462	
EXCEDENT OU DEFICIT	-12 897		3 227	

ANNEXE

Période 01/01/2024 au 31/12/2024

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPPEMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	14 850	14 850	13 680	13 680
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	14 850	14 850	13 680	13 680
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	14 850	14 850	13 680	13 680
TOTAL	14 850	14 850	13 680	13 680

Thème du Projet	Nombre total de projets	Temps total estimé (heure)
Accès à l'eau	81	324
Orphelins	18	256
Accès à la scolarité	12	120
Aide alimentaire	23	138
Aides diverses de solidarité	2	46
Aides aux projets sportifs et culturels	1	6
Management digital	2	100
Total	139	990

Les heures de bénévolat sont valorisées à un taux horaire moyen de 15 €/heure.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Règlement ANC 2018-06 art. 432-16

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de stock	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	-	-	-	-	341	-	10 320	-	-	-	-	-	10 661
Aides financières	-	-	-	213 609	-	-	-	-	-	-	-	-	213 609
Impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salaires et traitements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reports en fonds dédiés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 903	-	-	10 903
Autres charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Participations des salariés aux résultats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	213 609	341	-	10 320	-	-	10 903	-	-	235 173

ANNEXE

Période 01/01/2024 au 31/12/2024

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPPEMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY

3- TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Règlement ANC 2018-06 art. 432-16

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations en nature					
Personnel bénévole				14 850	14 850
TOTAL				14 850	14 850

ANNEXE

Période 01/01/2024 au 31/12/2024

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPPEMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY

4- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

(LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

Règlement ANC 2018-06 art, 432-17

EMPLOIS PAR DESTINATION	2024	2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	2024	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	213 609	208 109	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	182 723	259 689
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	200	200
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	182 523	259 489
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	157 634	188 839
1.2 Réalisées à l'étranger	213 609	208 109	- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	24 889	70 650
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	213 609	208 109	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	341	303			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	341	303			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	10 320	8 498			
TOTAL DES EMPLOIS	224 270	216 911	TOTAL DES RESSOURCES	182 723	259 689
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	10 903	39 552	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	39 552	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		3 227	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	12 897	
TOTAL	235 172	259 690	TOTAL	235 172	259 689

ANNEXE

Période 01/01/2024 au 31/12/2024

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPPEMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY

			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	23 591	20 364
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-12 897	+3 227
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	10 694	23 591
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat	14 850	13 680
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	14 850	13 680			
TOTAL	14 850	13 680	TOTAL	14 850	13 680

ANNEXE

Période 01/01/2024 au 31/12/2024

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPPEMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY

5- ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER POUR L'EXERCICE

Règlement ANC 2018-06 art. 434-4

Version synthétique (*)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Belgique	1 900
Pays-Bas	100
Emirats Arabes Unies	75
Total	2 075

(*) La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger établi en application de la loi est mise à la disposition du public au siège de l'association.

6- TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS

Règlement ANC 2018-06 art. 431-6

	À l'ouverture de l'exercice	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture de l'exercice	
			Mt global	Dont remboursement		Mt global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	39 552		39 552			10 903	
Accès à la scolarité	2 100		2 100				
Accès à l'eau	234	360	234			360	
Aides alimentaires	105	605	105			605	

ANNEXE

Période 01/01/2024 au 31/12/2024

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPPEMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY

	À l'ouverture de l'exercice	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture de l'exercice	
			Mt global	Dont remboursement		Mt global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Aides aux orphelins	13 342	9 788	13 342			9 788	
Aides diverses de solidarité	23 771	150	23 771			150	
TOTAL	39 552	10 903	39 552			10 903	

7- EVENEMENT POSTERIEURS IMPORTANTS

Nous n'avons pas identifié de faits significatifs susceptibles d'être mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels.